

M É M O I R E

PRÉSENTÉ À

**LA COMMISSION SUR L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE
AU NOUVEAU-BRUNSWICK**

PAR

**L'ASSOCIATION DES ANCIENS, ANCIENNES, AMI-E-S
DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON, CAMPUS DE SHIPPAGAN
AAUMCS**

Le 25 avril 2007

MÉMOIRE

La Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick

Mesdames, Messieurs les membres de la Commission sur
l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick,

Au nom des membres de l'Association des anciens, anciennes, ami-e-s de l'Université de Moncton, campus de Shippagan, nous désirons remercier la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick pour l'invitation de partager ses réflexions quant au futur de la formation postsecondaire au Nouveau-Brunswick.

Notre Association saisit conséquemment l'opportunité qui lui est offerte dans le cadre des audiences qui se tiennent à Shippagan afin de vous partager quelques éléments qui retiennent particulièrement notre attention sur l'un ou l'autre des six volets reliés à votre mandat.

1. **Présentation de l'AAUMCS**

Nous voudrions, en premier lieu, dresser un portrait sommaire de l'Association des anciens, anciennes, ami-e-s de l'Université de Moncton, campus de Shippagan (AAUMCS).

L'AAUMCS existe officiellement depuis 1995, résultant de l'amalgamation de deux associations qui existaient auparavant, soit l'Association des anciennes et anciens du Collège Jésus-Marie-Centre universitaire de Shippagan (AACJUM-CUS) fondée en 1975 et l'Association des amis et amies du Centre universitaire de Shippagan, mise sur pied en 1985.

MÉMOIRE

La Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick

Les objectifs de l'AAUMCS sont de :

- Créer un lien entre le Campus de Shippagan de l'Université de Moncton, les anciens, les anciennes et la population en général;
- promouvoir l'organisation de rencontres entre ses membres;
- faire mieux connaître et apprécier le rôle du Campus de Shippagan et son rayonnement;
- participer à l'organisation d'activités, entre autres des levées de fonds, afin d'encourager et aider au progrès de l'enseignement supérieur dans la région desservie par le Campus de Shippagan;
- conclure des protocoles d'entente avec l'Université de Moncton visant à aider financièrement le Campus de Shippagan et les étudiants et les étudiantes fréquentant ce campus;
- faire toute autre chose nécessaire à la réalisation des objectifs mentionnés ci-haut.

L'Association compte plus de 1 100 membres actifs, c'est-à-dire toute personne qui paie une cotisation annuelle, ou qui est devenue membre à vie en cotisant un montant minimal de 1 000 dollars pour les individus et 5 000 dollars pour les municipalités, entreprises ou institutions.

Au plan financier, l'AAUMCS a connu beaucoup de succès au cours des quinze dernières années grâce à la générosité et au sentiment d'appartenance de la population du nord-est du Nouveau-Brunswick à l'endroit de l'Université de Moncton et de son campus à Shippagan.

En 1990, les avoirs de l'Association étaient de 31 000 \$. Aujourd'hui, les 1 100 membres ont versé ou souscrit pour plus de quatre millions de dollars, dont plus de 2,2 million ont été versés dans un fonds de bourses qui vise à venir en aide aux étudiants et aux étudiantes de la région au plan financier et également à reconnaître l'excellence académique et l'implication dans les activités parascolaires. De plus, notons enfin que

MÉMOIRE

La Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick

103 personnes ont été reçues membres de l'Ordre des Régents et des Régentes de l'Université de Moncton par une contribution variant de 10 000 \$ à 200 000\$. Au niveau de l'Ordre du Chancelier, 14 organismes ou compagnies ont souscrit ou versé une contribution variant de 75 000 \$ à 150 000 \$ pour le Campus de Shippagan.

Quant au conseil d'administration de l'AAUMCS, il est représentatif de la région du Nord/Nord-Est que dessert le Campus de Shippagan. Pour l'année 2006-2007, il est composé des personnes suivantes :

Raymond Gionet, président – Caraquet
Roseline Paulin, vice-présidente – Tracadie-Sheila
Brenda Ferguson, secrétaire – Tracadie-Sheila
Brahim Benahmed, trésorier – Pointe-Alexandre
Bernice Doiron Chiasson, présidente sortante – Shippagan
Yvon Godin, représentant région Caraquet – Bertrand
Charles-Édouard Landry, représentant région Chaleur – Bathurst
Paul Lanteigne, représentant Îles Lamèque et Miscou – Ste-Cécile
Bertrand Brideau, représentant région Tracadie-Sheila – Leech
Lorraine Léger, représentante région Restigouche – Tide Head
Jocelyne Roy Vienneau, vice-rectrice, d'office

2. La mission de l'Université de Moncton

L'Association a le sentiment profond que l'Université de Moncton est l'un des plus beaux bijoux de la société acadienne et qu'elle s'acquitte bien de sa mission au plan éducatif. Malgré sa mission d'université généraliste, l'Université de Moncton ne peut prétendre continuer d'offrir un éventail relativement grand de programmes lorsqu'elle a à faire face à une diminution de sa clientèle et à des contraintes budgétaires et financières. Compte tenu de ses ressources financières limitées, l'Université devra miser sur certains programmes et y consacrer le maximum de ressources afin d'en faire des programmes dont la réputation constituera une force de recrutement tant au plan des étudiantes et des étudiants que des professeures et professeurs. L'AAUMCS ne possédant pas toutes les

MÉMOIRE

La Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick

données objectives lui permettant d'identifier des disciplines en particulier, nous nous limiterons à suggérer que l'Université établisse périodiquement un ordre de priorité non seulement dans les programmes à mettre en place, mais également dans les programmes sur lesquels seront basés ses stratégies promotionnelles.

Socialement, l'Université a rempli un rôle important en formant des administrateurs, des gestionnaires, des professionnels et de fiers acadiens et acadiennes qui ont contribué de façon significative au développement de notre société au niveau économique, social et culturel. Nous croyons que l'Université de Moncton se doit de poursuivre et d'accentuer ce rôle, car en misant sur la compétence et la fierté acadienne et française, nos diplômées et nos diplômés développent aussi une plus grande fidélité envers nos institutions acadiennes, bases de notre cohésion et de notre avenir comme collectivité.

3. Rôle du Campus

Afin de permettre l'accessibilité à la formation universitaire à un coût raisonnable dans les trois grandes régions francophones du Nouveau-Brunswick, l'AAUMCS est d'avis que la structure actuel à trois campus est toujours pertinente. D'ailleurs, un article du journal Affaires Universitaires (mai 2007) fait état comment, dans une économie marquée par l'importance du savoir, la présence d'un centre d'études universitaires dans une région constitue un levier stratégique pour le développement de cette même région. Au cours des vingt-cinq dernières années, le Campus de Shippagan a joué un rôle important au nord-est du Nouveau-Brunswick tant au plan éducatif que social, culturel et économique. Malgré des ressources humaines et financières limitées, le Campus de Shippagan est perçu comme une institution de première importance dans la région et le succès de la dernière campagne financière en est un reflet. La présence

MÉMOIRE

La Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick

de l'Université de Moncton à Shippagan a permis à plus de 2 500 personnes de la région d'acquérir un diplôme universitaire. N'eut été du Campus de Shippagan, l'AAUMCS est persuadée que plusieurs jeunes et adultes n'auraient pu se permettre de se déplacer à l'extérieur de la région pour obtenir leur diplôme.

Grâce à la Commission Richard, la Charte de l'Université de Moncton a subi des changements afin de permettre à Shippagan de développer deux domaines d'expertise, soit la gestion des zones côtières et la gestion de l'information. Cette ouverture a permis au campus de développer de nouveaux baccalauréats complets offerts à Shippagan.

Par contre, avec la diminution importante du nombre des diplômées et des diplômés des écoles secondaires au cours des prochaines années, force est de reconnaître que la démographie et la tendance de l'exode vers les milieux urbains, représenteront des défis pour le campus.

Nous pensons cependant qu'il y a lieu d'être optimiste quant au développement de l'UMCS, notamment avec le virage axé sur les partenariats et le recrutement international amorcés par la direction du campus.

Le fait que le Centre international du français (CIAF) semble depuis peu développer des projets et des ententes qui attirent de plus en plus une clientèle extérieure de la province (ex. Mexique, États-Unis, autres provinces canadiennes) est encourageant selon nous.

Un facteur de développement de l'Université et plus particulièrement de son campus de Shippagan réside dans les partenariats. L'UMCS a d'ailleurs développé des partenariats intéressants et prometteurs.

MÉMOIRE

La Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick

Mentionnons l'entente signée en octobre 2005 avec le C.C.N.-B.-Campbellton, qui permet une reconnaissance de crédits du programme de technique de gestion documentaire vers le baccalauréat en gestion de l'information. Des ententes avec l'Université de La Rochelle et l'Université de Poitiers ont aussi été signées en 2006-2007 dans les domaines de la gestion de l'information et des zones côtières. L'AAUMCS se réjouit du partenariat développé en août 2006 entre l'UMCS et le District scolaire n° 9 de la Péninsule acadienne afin de permettre à certaines étudiantes et certains étudiants performants de la 12^e année de suivre gratuitement certains cours universitaires qui leur seront crédités lors de leur première année à l'Université de Moncton. Des discussions sont en cours afin de développer une entente semblable entre l'UMCS et le District 5, plus précisément avec l'École Secondaire Népisiguit et le site de Bathurst de l'UMCS. De tels échanges entre les écoles secondaires et l'Université ne peut que faciliter la transition des élèves à l'Université.

Au niveau collégial, nous ne sommes pas sans reconnaître qu'une plus grande synergie avec le milieu universitaire pourrait s'avérer une piste intéressante en milieu rural. D'ailleurs, d'autres régions au Canada favorisent encore plus de rapprochement qu'un processus de reconnaissance de certains crédits. Le collège universitaire de Saint-Boniface au Manitoba en est un exemple et il existe plusieurs autres exemples à succès dans l'Ouest canadien.

Dans une perspective plus générale à l'Université de Moncton, l'AAUMCS est préoccupée du fait que plusieurs personnes de son entourage se plaignent du manque d'ouverture de l'Université de reconnaître des crédits provenant d'autres institutions (acquis de formation) ainsi que l'expérience de travail aussi appelée acquis « expérientiel ». Ce faisant, l'Université de Moncton se prive d'une clientèle étudiante qui doit ainsi poursuivre sa

MÉMOIRE

La Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick

formation universitaire à l'extérieur de la province et même dans des universités anglophones du Nouveau-Brunswick. L'Université de Moncton aurait avantage à démontrer plus d'ouverture en reconnaissance des acquis de formation et des acquis « expérientiels ».

4. Axe de développement et orientations stratégiques

Nous croyons que le Campus de Shippagan dispose d'éléments favorables à son développement. Nous sommes cependant conscients que des défis importants se posent au niveau de son financement, particulièrement suite à la diminution du nombre d'étudiantes et d'étudiants au cours des dernières années.

L'AAUMCS considère donc que le Campus de Shippagan devrait être reconnu par la Province comme centre d'excellence dans la formation et la recherche touchant la gestion intégrée des zones côtières, en d'autres termes les produits de la mer, l'environnement marin, l'aménagement du territoire côtier et son potentiel touristique. La Province devrait voir à assurer la viabilité financière à long terme d'un tel centre d'excellence afin de permettre à la Province de jouer un rôle de leader dans la Francophonie, mais aussi au niveau mondial dans le domaine des zones côtières. La région possède déjà des infrastructures complémentaires telles l'École des pêches, l'Aquarium et Centre marin et enfin, un Institut de recherche sur les zones côtières.

En novembre 2006, le Campus de Shippagan recevait le feu vert afin d'offrir le baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières. L'AAUMCS appuie cette initiative car, avec les enjeux environnementaux liés aux changements climatiques, l'offre de cette formation ne répond pas seulement à un besoin local, national et international, mais vient aussi renforcer le volet recherche déjà en place à l'IRZC.

MÉMOIRE

La Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick

Des ressources supplémentaires devraient également être considérées afin de donner au Campus de Shippagan la possibilité de développer le recrutement international, car avec des domaines de spécialisation comme la gestion de l'information, la gestion intégrée des zones côtières, le CIAF, le recrutement à l'extérieur de la région, de la province est primordial.

Ce faisant, la Province offrirait ainsi au Nord-Est une autre occasion de participer à ces efforts d'autosuffisance en donnant les outils de développement à une institution déjà en place et qui ne demande qu'à croître davantage.

5. Conclusion

L'Association des anciens, anciennes, ami-e-s de l'Université de Moncton, campus de Shippagan (AAUMCS) est fière de ce que l'Université de Moncton et ses trois campus ont accompli au fil des ans.

L'Association est également d'avis que le développement futur de notre campus doit passer par le renforcement de ce dernier par le biais de rôles spécifiques et complémentaires et par des partenariats concrets avec le réseau collégial afin de maximiser nos ressources dans le but d'offrir un maximum d'offre de formation le plus efficacement possible. Ce faisant, l'Université évitera les dédoublements et assurera la mise en place de créneaux d'excellence qui lui permettront de se démarquer non seulement à l'échelle nationale, mais également à l'échelle internationale. Dans un tel contexte, nous sommes persuadés que la formation universitaire à Shippagan et dans le Nord/Nord-Est de la province est là pour rester et prospérer en faisant, par ricochet, prospérer la Province.

Raymond Gionet, président de l'AAUMCS

Raymond Chiasson, agent de développement de l'AAUMCS